

BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL

COMMERCE

E1 – ÉPREUVE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE

**Sous-épreuve B1 : Cadre économique et juridique
d'une unité de vente**

SESSION 2005

Durée : 1 heure

Coefficient : 1

Matériel autorisé :

Calculatrice conformément à la circulaire n°99-186 du 16/11/1999

**Dès que le sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.
Le sujet comporte 5 pages, numérotées de 1/5 à 5/5.**

BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL

COMMERCE

**ÉPREUVE E1
SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE**

**SOUS-ÉPREUVE B1
CADRE ÉCONOMIQUE ET JURIDIQUE
DE
L'ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE**

Le sujet comporte cinq pages numérotées de 1 à 5.

Page 1 : Page de garde
Pages 2 à 3 : Sujet
Pages 4 à 5 : Documents 1, 2, 3 et 4

 Répondez sur votre copie.

EXAMEN : BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL	SESSION 2005
SPÉCIALITÉ : COMMERCE	Coefficient : 1
ÉPREUVE E1 : Sous-épreuve B1	Durée : 1 heure
Cadre économique et juridique de l'activité professionnelle	SUJET
0509-CO ST B	Page 1 sur 5

Mise en situation :

À l'issue de votre formation professionnelle en baccalauréat Commerce, vous envisagez de créer votre propre entreprise. Vous êtes hésitant(e) quant à votre avenir. Avant de prendre votre décision finale, votre réflexion se porte sur le contexte économique et juridique actuel de la France.

PARTIE I

CADRE ÉCONOMIQUE

L'inflation

Votre curiosité se porte sur l'actualité et plus particulièrement sur la hausse des prix et son impact sur l'économie française.

TRAVAIL À FAIRE

À partir des documents 1 et 2 page 4/5 et de vos connaissances, sur votre copie :

- 1.1 Définissez l'inflation.
- 1.2 Citez deux causes d'inflation.
- 1.3 Retrouvez la cause principale de l'inflation en France en 2004. Justifiez votre réponse.
- 1.4 Expliquez l'impact de l'inflation sur le pouvoir d'achat des ménages français.
- 1.5 Indiquez le pays qui vous semble le plus performant. Justifiez.
- 1.6 Expliquez les conséquences de l'inflation sur la compétitivité des entreprises françaises et étrangères dans le cadre du commerce extérieur.

EXAMEN : BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL	SESSION 2005
SPÉCIALITÉ : COMMERCE	Coefficient : 1
ÉPREUVE E1 : Sous-épreuve B1	Durée : 1 heure
Cadre économique et juridique de l'activité professionnelle	SUJET
0509-CO ST B	Page 2 sur 5

PARTIE II

CADRE JURIDIQUE

La création d'entreprise

Le constat positif de l'analyse économique vous fait réfléchir au statut juridique de l'entreprise. Vous prenez contact avec le centre de formalités des entreprises (C.F.E.).

TRAVAIL À FAIRE

À partir des documents 3 et 4 page 5/5 et de vos connaissances, sur votre copie :

- 2.1 Indiquez les deux principaux rôles du centre de formalités des entreprises.
- 2.2 Citez trois critères à prendre en considération pour le créateur d'entreprise pour le choix de son statut juridique.
- 2.3 Précisez deux avantages et deux inconvénients de la loi pour l'initiative économique dans votre situation.
- 2.4 Proposez une raison qui engage la responsabilité civile du gérant d'une S.A.R.L.

EXAMEN : BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL	SESSION 2005
SPÉCIALITÉ : COMMERCE	Coefficient : 1
ÉPREUVE E1 : Sous-épreuve B1	Durée : 1 heure
Cadre économique et juridique de l'activité professionnelle	SUJET
0509-CO ST B	Page 3 sur 5

PRIX : CE QUE VOUS PAYEZ VRAIMENT PLUS CHER

Les Français attendaient de l'euro qu'il leur garantisse des prix sages et renforce leur pouvoir d'achat, ce qu'après tout on leur avait promis. Deux ans et huit mois après qu'il a remplacé le franc dans les porte-monnaie, la désillusion est cruelle. 63 % des ménages pensent que leur pouvoir d'achat a diminué ces dernières années. Et, parmi eux, ils sont presque sept sur dix à juger que la monnaie unique est la principale responsable de la valse des étiquettes, des factures et des additions. «Rarement le décalage entre l'inflation réelle et l'inflation perçue a été aussi grand» constate Amélie DERAMBURE, économiste au Crédit agricole.

«C'est en partie la faute à l'euro, qui a détruit les repères des consommateurs. Ils pensent, encore aujourd'hui, qu'ils se sont fait avoir par des commerçants qui auraient largement profité de leur fragilité», explique Jean-Pierre LOISEL, directeur du département consommation au Crédoc. «L'euro valant 6,56 francs, une conversion difficile, les ménages avaient le choix entre la table de multiplication par 6 ou celle par 7, explique Olivier GERADON de VERA, vice-président d'IRI-France, spécialiste de la grande consommation. Et cette dernière, pourtant plus difficile à mémoriser, que les français ont le plus utilisée». Résultat : tout est apparu plus cher.

Pour autant, les consommateurs n'ont pas la berlue. «Avant le passage à la monnaie unique, mon café au comptoir valait 5,90 francs, soit 0,90 euro ; il me coûte aujourd'hui 1,10 euro» déplore Olivier, un consultant lyonnais accro à l'expresso. Une hausse de 22 % ! «La baguette, chez mon boulanger, a grimpé en quelques années de 0,50 à 0,75 euro», déplore Isabelle, une mère de famille toulousaine. Quant à Paul, un publicitaire parisien, il cite entre autres, le coup de chaud, depuis deux ans, sur le paquet de cigarettes (+ 42 %) ou encore sur les frais bancaires (+ 56 % pour les cartes de crédit !).

Source : L'Expansion / septembre 2004 / n° 689

DOCUMENT 2

LES CHIFFRES CLÉS DES GRANDS PAYS INDUSTRIALISÉS

LES PRÉVISIONS POUR 2004 DE LA CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS (CDC Ixis)

Indicateurs	France	Allemagne	Roy-Uni	Etats-Unis	Japon	Espagne	Italie
Croissance (1)	+2,3 %	+1,5 %	+3 %	+4,2 %	+4,3 %	+2,4 %	+1 %
Inflation (2)	+2,4 %	+1,6 %	+1,6 %	+2,8 %	-0,9 %	+2,9 %	+2,4 %
Taux de chômage (3)	9,9 %	10,3 %	5,1 %	5,7 %	5,4 %	11,3 %	8,6 %

(1) Évolution du PIB (Produit intérieur brut) en moyenne annuelle

(2) Inflation hors crédits immobiliers

(3) Données CVS pour les États-Unis, le Japon et la France.

Source : Capital n°156 Septembre 2004

EXAMEN : BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL	SESSION 2005
SPÉCIALITÉ : COMMERCE	Coefficient : 1
ÉPREUVE E1 : Sous-épreuve B1	Durée : 1 heure
Cadre économique et juridique de l'activité professionnelle	SUJET
0509-CO ST B	Page 4 sur 5

La loi pour l'initiative économique (Extrait)

- **Capital librement fixé pour les SARL**

Le capital de 7 500 € indispensable pour créer une SARL, c'est fini. Désormais, le capital social est fixé librement par les associés dans les statuts de la société.

- **Domiciliation de l'entreprise au domicile du créateur**

Il est désormais possible de domicilier son entreprise et d'exercer son activité chez soi sans limite de durée pour un entrepreneur indépendant et pendant cinq ans pour une société.

Source : L'Entreprise, septembre 2003, n°215

La loi sur l'initiative économique

« Deux améliorations vont vraiment faciliter la vie des entrepreneurs : la simplification des règles de domiciliation des entreprises commerciales et la protection de l'habitation principale du créateur. Cette mesure va préserver des catastrophes actuelles, lors desquelles l'entrepreneur se retrouve pris à la gorge par ses créanciers et perd tout ce qu'il possède. Le dispositif fiscal mis en place par le texte va, si ce n'est pour pousser les gens à entreprendre, du moins créer un véritable effet d'aubaine. Enfin, le fait de pouvoir débloquer des fonds pour sa société avant son immatriculation définitive au RCS me semble aussi particulièrement adéquat.

La loi présente aussi des points négatifs, selon moi le principal est la SARL à capital libre. C'est une catastrophe. Créer une entreprise ne doit pas être un caprice, on peut se ruiner ! Or, le fait que l'entreprise soit gratuite enlève une barrière. Imaginez. Je crée une boîte, je paie à crédit et je ferme... c'est trop facile ! De plus, même pour une petite entreprise, il faut investir un minimum au départ pour l'ordinateur. Et justement, le capital minimal sert à cela. Bref, c'est grave car cela risque de générer un flux de faillites rapides. »

Thierry VIQUERAT,
Expert en gestion de crise des petites entreprises

Source : Tertiaire n°108-109 Septembre-Décembre 2003

EXAMEN : BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL	SESSION 2005
SPÉCIALITÉ : COMMERCE	Coefficient : 1
ÉPREUVE E1 : Sous-épreuve B1	Durée : 1 heure
Cadre économique et juridique de l'activité professionnelle	SUJET
0509-CO ST B	Page 5 sur 5